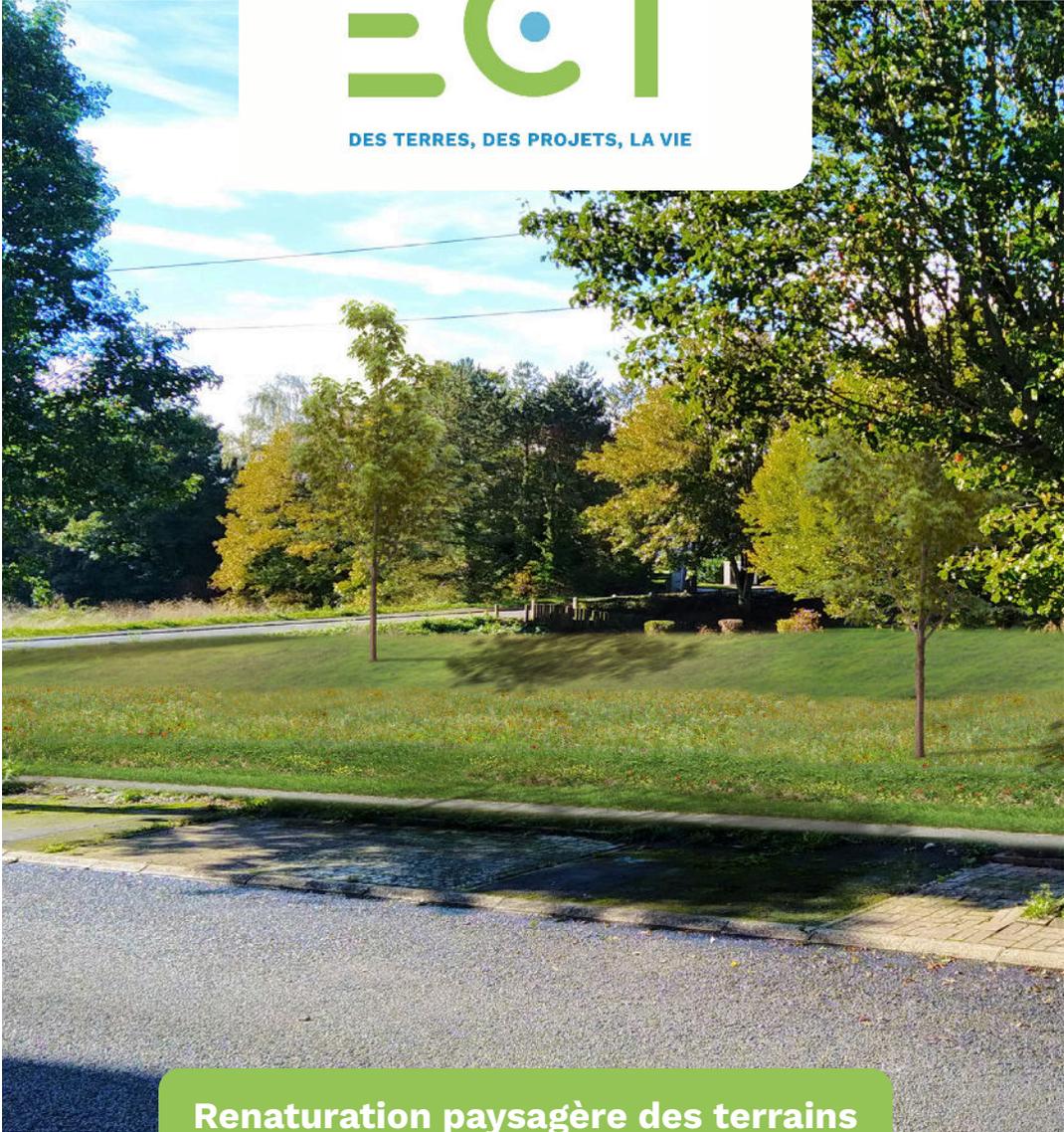


ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE



Renaturation paysagère des terrains déconstruits de la Cité des Musiciens

Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir

 **Maisons
& Cités**


Divion

Un nouvel espace naturel et paysager pour la Cité des Musiciens

Dans le cadre du projet de requalification urbaine et d'amélioration du cadre de vie mené par Maisons & Cités et les Villes de Bruay-La-Buissière et Divion, ECT Hauts-de-France transforme les parcelles déconstruites de la Cité des Musiciens en espaces verts : ce projet paysager prolonge la promenade de la rue de la République.

Propriétaire des terrains : Maisons & Cités

Conception : Maisons & Cités, ECT, Ville de Bruay-La-Buissière

Un projet autofinancé par la réutilisation des terres inertes du BTP

Les apports de terres inertes provenant des chantiers locaux du BTP permettent la réalisation et l'autofinancement du projet de renaturation. Les terres seront utilisées pour remodeler le terrain en comblant les creux laissés par la déconstruction, restaurer un sol fertile et créer de douces buttes paysagères.

ECT veille à la qualité des terres accueillies en assurant un contrôle rigoureux à chaque étape : analyse, traçabilité et suivi, depuis le chantier d'origine jusqu'au site de réception.

Horaires et accès du chantier



Les horaires d'accès au chantier mai-juillet 2025

Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h00



Les trajets des camions sont adaptés pour conserver la fluidité et la sécurité de circulation et des riverains.

Accès par la D301, (rocade minière)

Puis la D302, avenue Paul Louvriez

Puis la D841, rue de la République

Accès aux parcelles par les rues Claude Debussy, Berlioz et Chopin.

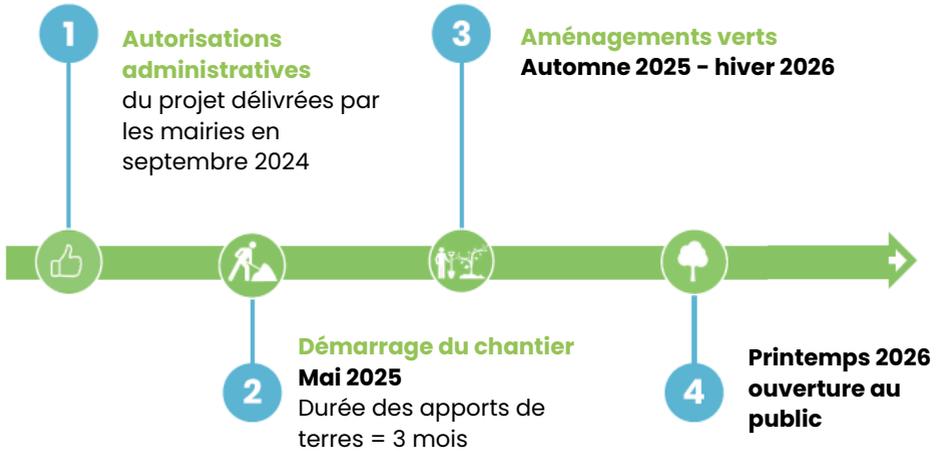
Un aménagement paysager de prairies et bosquets

Pour transformer ces espaces déconstruits, un programme de renaturation sera déployé, après la création des buttes en pentes douces. Chaque parcelle fera l'objet d'une végétalisation complète pour redonner toute sa place à la nature.



- Une prairie fleurie de 1500 m² aménagée face aux habitations apportera une diversité végétale également favorable aux pollinisateurs.
- En périphérie, les noues (fossés larges) enherbées favoriseront l'infiltration des eaux de pluie.
- Les pentes seront plantées de bosquets d'arbres et d'arbustes accompagnés de haies champêtres pour renforcer l'unité paysagère. Les végétaux seront régionaux, origine locale certifiée.
- Une des parcelles pourra accueillir une activité d'éco-pâturage.

Dates clés



Chiffres clés

- Surface du projet : 1,5 ha
- 375 arbres et arbustes plantés
- Prairie fleurie de 1 500 m²
- 1 parcelle pour éco-pâturage

Contacts

Mairie de Bruay-la-Buissière

Place Henri Cadot
62701 Bruay-la-Buissière
03 21 64 56 00
www.bruaylabuissiere.fr

Mairie de Divion

1 Rue Pasteur
62460 Divion
03 21 64 55 70
www.divion.fr

ECT, spécialiste de l'aménagement environnemental non-bâti, s'est implanté dans les Hauts-de-France pour revaloriser friches et sites délaissés avec des terres excavées du BTP. L'entreprise conçoit des projets variés : parcs urbains, espaces naturels, zones agricoles ou de loisirs, co-construits avec les collectivités. Cette démarche a déjà permis la réalisation et le financement de projets à Lens, Grenay, Loison-sous-Lens, Houdain et Mazingarbe.



35 Rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle
www.groupe-ect.com

